

DESCRIPTIF TEXTE T1.P1

Affaire : 16032 C CCTP Construction du club house tennis

Lot n°7 : SERRURERIE

7.1 GENERALITES

7.1.1 CONFORMITE AUX DOCUMENTS OFFICIELS

Tous les ouvrages du présent lot seront exécutés conformément aux règles et normes en vigueur notamment :

- cahier des charges des D.T.U. n° 32.1
- cahier des clauses spéciales de D.T.U. n° 32.1
- cahier des prescriptions techniques générales applicables aux travaux de serrurerie, quincaillerie, ferronnerie et petite charpente métallique (C.S.T.B.) cahier 18.39.91.
- Norme NFP 01.012.

7.1.2 REGLES DE CALCULS

Les textes définissant les règles de calculs à respecter sont :

- les règles C.M. 66
- les règles N.V. 84.

7.1.3 MODE D'ASSEMBLAGE

Les pièces assemblées en atelier seront rivetées ou soudées, au choix de l'entrepreneur, mais conformément au paragraphe 3.52 des D.T.U. n° 32.1.

7.1.4 PEINTURE ANTI-ROUILLE

Les pièces seront livrées à pied d'oeuvre, revêtues d'une couche primaire au minimum de plomb de protection. Après montage, l'entrepreneur devra la mise en peinture des éraflures, soudures complémentaires, têtes de rivets et boulons posés sur place et d'une façon générale, de toutes les parties qui par détérioration ou mise en oeuvre brute sur chantier ne seraient pas protégées.

7.1.5 ECHANTILLONS

Avant toute exécution des ouvrages, l'entrepreneur devra fournir à l'agrément de l'Architecte, les références des fers, matériaux ou éléments employés, les modèles des motifs de serrurerie à mettre en oeuvre ou proposés, conformément à l'article correspondant des "généralités communes".

7.1.6 TROUS ET SCHELEMENTS

L'entrepreneur devra se conformer aux prescriptions du paragraphe correspondant des "généralités communes" traitant de l'exécution des trous et scellements.

7.1.7 SECTION DES FERS

Il est rappelé à l'entrepreneur que les sections des fers et profilés précisées au présent lot ne sont données qu'à titre indicatif.

Les fers et profilés employés devront avoir une section suffisante pour assurer une parfaite rigidité des ouvrages quelles que soient leurs dimensions et les charges imposées.

7.1.8 NOTA

Les frais de métré, de tirage et de situation des entreprises sont à la charge du détenteur du marché.

7.2 OUVRAGES

7.2.1 ESCALIERS

7.2.1.1 Escalier métallique extérieur

Mise en place d'un escalier hélicoïdal, autoportant, permettant de desservir le REZ HAUT à partir du REZ HAUT.

La structure sera en acier galvanisé à chaud.

Le garde-corps sera également en serrurerie galvanisé, avec une main-courante en inox sur un garde-corps métallique composé de lisses horizontales sur montants en fer plat, compris une protection pour "appuis précaire" en tôle perforé type TOLLARTOIS.

Les marches et le palier seront du type cassette-bac en tôle pliée du type TOLLARTOIS perforée antidérapante.

L'ensemble des ouvrages constituant cet article devra être galvanisé à chaud, finition lisse et homogène.

Largeur de passage : 2X95cm.

7.2.1.2 Ensemble palier

Suivant plans, fourniture, fabrication, pose, scellement et toutes sujétions de balcons métalliques.

Le plancher des balcons sera en tôle galvanisée et les poutres en IPE galvanisés.

7.2.2 POTEAUX POUTRES

7.2.2.1 Poteaux

En tube rond.

Tous les poteaux seront articulés en pied, l'ancrage des poteaux sera réalisé par des crosses scellées dans les socles BA et encastrés par des platines recevant les poutres ou les fermes en tête.

DESCRIPTIF TEXTE T1.P1

Affaire : 16032 C CCTP Construction du club house tennis

Lot n°7 : SERRURERIE

Les poteaux serviront de tuyauterie d'évacuation des eaux pluviales. L'entreprise prévoira toutes les sujétions de fabrication et de pose nécessaire à un parfait achèvement de l'ouvrage.

7.2.2.2 Poutres

En profilés type HEA ou rectangulaire fixation par soudure, platines et boulons HR.

Seront compris dans ce poste les fixations des poutres et murs en maçonnerie.

7.2.3 DIVERS

7.2.3.1 Grille de défense

Grille de défense en barreaudage acier carré, finition galvanisée, pose en tableau, dessin conforme aux façades.

7.2.3.2 Garde corps métallique

Fourniture, fabrication, pose, scellement et toutes sujétions d'un garde corps métallique composé de la façon suivante :

- lisses hautes et basses en fer plat 40x10
- barreaudage intermédiaire, fer rond diamètre 10.

La hauteur finie sera de 1 m minimum.

7.2.3.3 Main courante

Fourniture, fabrication, pose et toutes sujétions d'une main courante INOX diamètre 40 mm, posée au moyen de pattes vissées dans les parois (béton, placo, etc...). L'entrepreneur devra prendre toutes les précautions nécessaires pour la fixation de ces pattes.

7.3 PRESCRIPTIONS GENERALES PARTICULIERES

7.4 PORTE AVEC PV

7.4.1 Porte pleine 100/210 tapée 60

Porte métallique CF 1/2H tôle 2 faces thermolaquée, double peau avec isolation laine de roche de 35mm sur cadre métallique à recouvrement avec cochonnet pour une pose en feuillure, cécité plate, 1 vantail ouvrant française, équipée d'une barre antipanique, serrure 3pts avec passe général et quincaillerie inox à poser sur équerres de fixation réputées inviolables avec compribande et silicone garantissant toute étanchéité.

Localisation:

Local tech et Rgt

7.4.2 Ferme-porte à crémaillère

Ferme-porte inox CF 1/2H type GEZE TS 3000 ou similaire à coulisse avec arrêt à 90°

Localisation:

Idem

7.4.3 Butée de porte

Butée de porte en inox sur équerre inviolable 35 kg scellée au sol avec amortisseur en caoutchouc à visser.

Localisation:

Idem

7.5 PSE : OPTIONS ALEATOIRES

7.5.1 PV pour grille de ventilation basse dans mur

Grille galva intérieure extérieure sur cornière à recouvrement à sceller visser dans mur

Localisation:

Local tech

7.6 L'ENTREPRENEUR "Lu & Accepté"

DESCRIPTIF TEXTE T1.P1

Affaire : 16032 C CCTP Construction du club house tennis

Lot n°7 : SERRURERIE



Fait à

le

(cachet)

